

Bulletin

mai 2018

Canton de Larder Lake

*****Nouvelle administratrice en chef*****

Le Canton de Larder Lake est très heureux d'annoncer que Julie Bouthillette se joindra à nous le 28 juin 2018 en tant qu'administratrice en chef. Julie sera responsable des activités quotidiennes de la municipalité, notamment la gestion du personnel municipal, la préparation du matériel pour les réunions du conseil, et agissant en tant que conseiller principal pour le conseil.

Julie nous vient de Markstay, Ontario, où elle était administratrice en chef de la municipalité de St-Charles, Ontario.

Veillez vous joindre à nous pour offrir un accueil chaleureux à Julie Bouthillette.
Meilleures salutations, Maire et conseil

*****Élections municipales de 2018*****

Veillez noter que la période de mise en candidature commence le 1er mai 2018. Le jour de la mise en candidature (le dernier jour pour être nommé) est le 27 juillet 2018. Les documents de candidature sont disponibles au bureau municipal.

*****Horaire d'été du site d'enfouissement*****



En vigueur le 1 mai 2018 jusqu'au 30 septembre 2018

Lundi : 18 h à 20 h
Jeudi : 11 h à 20 h
Samedi : 9 h à 16 h

Les Services des travaux publics vont ramasser seulement les ordures ménagères. Toutes les non-ordures ménagères doivent être apportées au site d'enfouissement. Si après 24 heures les Services des travaux publics doivent ramasser les ordures non ménagères, vous serez facturé pour couvrir les coûts. Seulement au cours de la semaine de nettoyage que les Services de travaux publics ramasseront les non-ordures ménagères au site d'enfouissement.

*****Recyclage*****

Les prochaines dates pour le recyclage:

Le mardi 1 mai 2018
Le mardi 15 mai 2018
Le mardi 29 mai 2018

Aidez-nous avec la collecte de fonds continue du Centre de Ski en faisant don de vos bouteilles et canettes de spiritueux, bière et vin. Ils peuvent être donnés en tout temps directement à la CO-OP ou appelez le 705-643-2141 pour être ramassées.

VEUILLEZ NOTER QUE LE "CENTRE DE SKI" N'ACCEPTE PLUS LES DONS DES CANETTES DE SODA

*****Nettoyage du réseau d'aqueduc*****

Le Service des travaux publics de Larder Lake désire informer le grand public du prochain nettoyage du réseau d'aqueduc. Les opérations débuteront **le lundi 4 juin 2018 et se poursuivront jusqu'au vendredi 8 juin 2018 entre 8 h et 15 h 30.**

Au cours de cette période vous pouvez expérimenter une diminution de pression d'eau et de décoloration. Si votre eau est décolorée, laissez-la couler jusqu'à ce qu'elle soit claire. Le Service des travaux publics de Larder Lake s'excuse de cet inconvénient et vous remercie de votre compréhension durant ces travaux.

*******Semaine de nettoyage printanier 28 mai au 1 juin 2018*******

Semaine de nettoyage printanier aura lieu le 28 mai au 1 juin 2018. Tous les déchets doivent être en bordure de trottoir au plus tard **le vendredi 1 mai à 8 h.**

Le Conseil voudrait profiter de l'occasion pour rappeler à tous les résidents que le règlement # 1217-08 est un règlement qui prévoit le maintien des terrains dans un état dégagé et propre. Veuillez prendre cet avis comme étant une occasion pour prendre des arrangements pour disposer de tous les objets de façon appropriée. N'hésitez pas à consulter la copie (*en anglais seulement*) du règlement sur le site Internet de la municipalité au www.larderlake.ca ou au Complexe municipal. Aidez-nous à garder notre communauté propre!

- Les broussailles et les branches devraient être coupées à 36 pouces de long et attachées en fagots.
- Les produits de métal et de bois doivent être mis dans différents tas pour que l'on puisse les séparer en conséquence pour le site d'enfouissement.
- Les feuilles et les résidus de jardinage doivent être déposés dans des contenants ou sacs à poubelle ne pesant pas plus que 35 livres.
- **AUCUN MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION** ne seront ramassés, ceci inclus panneaux, matériaux de couverture, feuilles de gypse etc....

Pour tous les résidents de Larder Lake, **excepté les entrepreneurs**, les frais de déversement seront supprimés pour tous les matériaux emmenés au dépotoir durant la semaine du nettoyage du 28 mai au 1 juin 2018. Durant cette période, les frais de déversement seront perçus de tous les entrepreneurs pour l'élimination au dépotoir de matériaux de construction.

Veillez noter que le site d'enfouissement **n'acceptera pas** les réfrigérateurs et congélateurs à moins qu'ils soient vides et étiquetés. Le surveillant du site d'enfouissement vérifiera chaque appareil. Tout article non étiqueté sera refusé.

****Redevances de déversement gratuites après la semaine de nettoyage printanier****

Tous les frais de déversement seront supprimés du lundi 28 mai – dimanche 1 juin 2018

Lundi 28 mai	16 h à 20 h
Mardi 29 mai	16 h à 20 h
Mercredi 30 mai	16 h à 20 h
Jeudi 31 mai	11 h à 20 h
Vendredi 1 juin	16 h à 20 h
Samedi 2 juin	9 h à 16 h
Dimanche 3 juin	9 h à 16 h

*******Amis de Larder*******

"Réservez la date, le samedi 16 juin, pour le 4e souper annuel de steak et cancan silencieux des Amis de Larder. Nous sommes également à la recherche de bénévoles pour cet événement. Si vous souhaitez donner de votre temps, veuillez contacter un de nos membres.

Quiconque désire faire du bénévolat à des événements futurs, veuillez communiquer avec notre comité. C'est une excellente occasion pour les élèves du secondaire d'obtenir leurs 40 heures de bénévolat. Suivez-nous sur la page Facebook "Friends of Larder" ou veuillez nous écrire à friendsoflarder@gmail.com. Les Friends of Larder continuent à remercier Larder Lake pour votre soutien!

Le comité des Amis de Larder: Jason Georgeoff, Tom Armstrong, Carolyn Williams, Angie Carter, Pamela Emmell-Blackburn, René Fournier, Brenda Fournier, Sara White, Amber Cairns, Stefanie Aitchison, et Samantha Sanderson.

*****Service des incendies de Larder Lake*****

Permis de feu

On rappelle à tous les résidents que le règlement # 1435-12 exige que **tous les résidents désirant brûler des débris doivent obtenir un permis de feu du Service des incendies de Larder Lake**. Les résidents ne doivent pas oublier que si le ministère des Richesses naturelles ou le chef des pompiers, impose une interdiction sur les feux à l'extérieur, tous les permis sont annulés. Vous devez obtenir un nouveau permis chaque année.

Nous tenons également à rappeler à tous les résidents que vous n'êtes pas autorisé à brûler des substances interdites telles que les déchets de cuisine, des matériaux de construction, les matériaux contenant du caoutchouc, les plastiques, le goudron ou une qui émettent une substance nocive, toxique ou polluante. Tous les résidents qui désirent faire un feu de camp dans leur cour doivent se servir d'une fosse pour le feu ou un foyer approuvés qui devraient être inspectés par le Service des incendies de Larder Lake. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter Jason Georgeoff au 643-2158. Merci et nous vous souhaitons un bel été!

Semaine de la sécurité civile

Du 6^{er} au 12 mai 2018

La Semaine de la sécurité civile (Semaine de la SC) est un événement annuel qui prend place la première semaine complète du mois de mai. Cet événement d'envergure nationale est coordonné par Sécurité publique Canada, en étroite collaboration avec les provinces et territoires et nos partenaires.



*****Questions / Préoccupations*****

Afin d'aider le conseil municipal et le personnel, nous vous rappelons que les conseillers ne peuvent pas prendre des décisions à l'extérieur de la salle du conseil. Toutes préoccupations et / ou plaintes doivent être signalés à l'office municipal afin que le personnel administratif peut aider à résoudre le problème. Si vos préoccupations ne peut être résolues par le personnel administratif, s.v.p. les rédiger sur papier afin qu'elles puissent être placées sur le prochain ordre du jour du conseil pour être contemplées.

Les plaintes et préoccupations envers les Travaux publics doivent être signalées au bureau municipal pour être enregistrées et un ordre de travail sera émis, si nécessaire.

En cas **d'urgence** veuillez contacter Travaux Publics au **705-643-6000**

Pour les questions de contrôle des animaux, veuillez contacter: **Bruce Green 705-643-6040**

Pour les actions civiles, veuillez contacter: **Police provinciale de l'Ontario 1-888-310-1122**

*****Bibliothèque publique de Larder Lake*****

Soirées de cartes pour adultes

Les adultes sont invités à venir à la bibliothèque les mardis soir à 18 h et participer à un match de Quiddler.

Atelier - Fêtes des mères

L'atelier « **Fêtes des mères** » se tiendra le **jeudi 10 mai 2018** à 18 h 30 pile. Les enfants âgés de sept ans et moins devront être accompagnés d'un (e) aidant (e), conformément à la politique du conseil d'administration de la bibliothèque.

Programme hebdomadaire de jardinage d'été

La bibliothèque accueille les enfants et les parents à s'inscrire à une activité éducative - "Cultivez vos légumes" - programme de jardinage. Inscrivez-vous à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture. Les enfants âgés de 7 ans et moins doivent être accompagnés et aidés par un (e) aidant (e) en tout temps pour ce programme. **Le programme débutera au début de mai, si la participation et la température le permet.**

Stagiaires d'été

Le conseil d'administration de la bibliothèque accepte les demandes de nos postes d'été pour les étudiants. Veuillez déposer votre curriculum vitae à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture.

Ressources électroniques

Aimez-vous cuisiner? Aimez-vous essayer de nouvelles recettes? Aimez-vous apprendre la culture et la nourriture des autres pays? Alors, notre nouvelle ressource électronique AtoZ alimentaire mondiale est à ne pas manquer! AtoZ alimentaire mondiale propose 174 livres de recettes de pays dans une **ressource électronique!**

La saison du jardinage approche à grands pas! Consultez notre collection d'agriculture ou la section de jardinage sous loisirs et artisanat. Il y a d'excellentes idées pour votre jardin dans cette **ressource électronique!**

La réparation domiciliaire peut être une entreprise coûteuse, mais avec notre centre de référence de **ressource électronique** pour la rénovation domiciliaire, vous pourriez économiser de l'argent et apprendre de nouvelles compétences!

À venir le 1er mai 2018, pour cet été seulement; RomanceBookCloud! Si vous aimez lire les romans d'amour, alors cette ressource électronique est celle que vous voudrez examiner! Surveillez notre site Web à **LarderLakePublicLibrary.ca/online_resources.html** pour le lancement de RomanceBookClub et pour voir toutes nos **ressources électroniques!** Tout ce dont vous avez besoin est votre numéro de carte de bibliothèque pour y accéder.

*****Comité du tourisme*****

Le conseil de Larder Lake souhaite développer un Comité du tourisme et cherche des personnes intéressées. La structure du comité comprendra un (1) représentant du conseil municipal et un minimum de quatre (4) résidents. Le but du Comité du tourisme sera de promouvoir et d'encourager les promotions du tourisme local dans la ville de Larder Lake.

Nous demandons aux personnes intéressées de remplir et de soumettre une demande de nomination. Les demandes sont disponibles en ligne à larderlake.ca - Administration/Applications & Forms/Application pour siéger aux comités. Les demandes sont également disponibles au bureau municipal.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le bureau municipal au 705-643-2158 ou par courriel à info@larderlake.ca

*****Comité des loisirs*****

Le conseil de Larder Lake désire créer un Comité des loisirs et cherche des personnes intéressées. La structure du comité comprendra un (1) représentant du conseil municipal et un minimum de quatre (4) résidents. Le but du Comité des loisirs sera d'améliorer la qualité de vie des enfants et des jeunes de la ville de Larder Lake en offrant des programmes récréatifs et sociaux.

Nous demandons aux personnes intéressées de remplir et de soumettre une demande de nomination. Les demandes sont disponibles en ligne à larderlake.ca - Administration/Applications & Forms/Application pour siéger aux comités. Les demandes sont également disponibles au bureau municipal.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le bureau municipal au 705-643-2158 ou par courriel à info@larderlake.ca.

*****Comité des sports de Larder Lake*****

Heures d'activité prévues comme suit:

mercredi 2 mai – entre 18 h 30 et 19 h 30 – 7 ans et plus

mardi 15 mai – entre 18 h 30 et 19 h 30 – 7 ans et plus

mercredi 23 mai – entre 18 h 30 et 19 h 30 – 7 ans et plus

Toutes les personnes qui participent sont priées d'apporter des chaussures d'intérieur avec semelles non-marquantes. Si vous souhaitez faire du bénévolat et aider, veuillez contacter James Marcotte au 705-643-2272 ou 705-568-7848 pour plus d'informations.

*****Emplois d'été pour étudiants*****

En vue des emplois d'été pour étudiants, la municipalité de Larder Lake accepte les curriculum vitae pour les postes suivants:

- Préposé au Centre touristique
- Surveillant de plage
- Coordonnateur d'activités pour les jeunes

Veuillez déposer votre curriculum vitae au complexe municipal de Larder Lake, par courriel à info@larderlake.ca ou par télécopieur 705-643-2311. Seuls les sélectionnés seront contactés. La date limite pour les candidatures est le 25 mai 2018.

Reconnaissance de responsabilité pour un poste de préposé au Centre touristique: Le ministère et le ministère des Services gouvernementaux et des Services aux consommateurs coparrainent le poste et que ce poste est créé dans le cadre du programme Perspectives d'emplois d'été du gouvernement de l'Ontario connu sous le nom de Programme Expérience Été 2018.

Élèves et étudiants admissibles

Les élèves et étudiants embauchés par les organismes bénéficiaires doivent satisfaire aux critères d'admissibilité du Programme :

- Tous les élèves et étudiants doivent être actuellement inscrits dans un établissement d'études secondaires ou postsecondaires ou avoir obtenu leur diplôme depuis moins de six mois. Ils doivent par ailleurs avoir plus de 15 ans et moins de 25 ans à leur entrée en fonction, ou moins de 29 ans dans le cas de personnes ayant un handicap aux termes de l'art. 10 du *Code des droits de la personne*, L.R.O. 1990, chap. H.19, tel que modifié.
- Les élèves et les étudiants doivent être employés à temps plein pendant une période d'emploi contractuel minimum de 217,5 heures ou de 30 jours, à raison de 7,25 heures de travail par jour.
- Une preuve de l'inscription des élèves et des étudiants doit être fournie à l'employeur.
- Les élèves et étudiants doivent être des résidents de l'Ontario pendant leur période d'emploi.
- Les élèves et étudiants doivent avoir le droit de travailler au Canada et avoir un numéro d'assurance sociale (NAS).

Remarque : Les élèves ou les étudiants doivent vivre en Ontario lorsqu'ils entrent en fonction. Le Programme vise à fournir une expérience liée à la carrière envisagée des élèves et étudiants qui sont également admissibles à travailler en Ontario.

*****Offre d'emploi temporaire*****

La municipalité de Larder Lake acceptera les curriculum vitae pour le poste de coordonnateur des activités de la jeunesse. L'emploi à temps plein, du 25 juin 2018 au 31 août 2018, impliquera la planification et la mise en œuvre du programme du centre des jeunes de la communauté. Certificat de secourisme général et une formation RCR / DEA avec des études postsecondaires connexe et expérience de travail avec les jeunes seraient considérés des atouts. La date limite pour soumettre une demande est le 25 mai 2018.

Veuillez déposer vos curriculum vitae au Complexe municipal de Larder Lake, courriel à info@larderlake.ca ou par télécopieur 705-643-2311. Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Le Canton de Larder Lake s'engage à favoriser l'équité en matière d'emploi et encourage les femmes, les autochtones, les personnes handicapées et les minorités visibles à présenter une demande.

Le Canton de Larder Lake s'est engagé dans un processus de sélection inclusif et sans obstacle. Si vous êtes contacté au sujet de ce concours, veuillez aviser le coordonnateur de l'entrevue des mesures d'adaptation liées à l'invalidité dont vous auriez besoin au cours de notre processus de sélection. Les informations reçues concernant les besoins en matière de logement des personnes handicapées seront traitées de façon confidentielle.

*******Fête du Canada*******

La municipalité de Larder Lake est à la recherche des personnes ou groupe pour organiser et diriger les festivités de la fête du Canada de cette année. Nous avons eu une excellente participation l'année dernière et nous espérons l'organiser de nouveau cette année avec votre aide. Nous avons besoin de bénévoles comme vous pour faire de notre communauté riche en programmes pour tous les âges. Si vous voulez participer à ce succès veuillez communiquer avec le bureau municipal au 705-643-2158 ou par courriel info@larderlake.ca.



*******Le 59e tournoi annuel de pêche*******

les **2 juin et 3 er juin 2018**. Frais d'entrée 25 \$

La pêche pour adultes aura lieu le samedi 2 juin de 5 h à 18 h et le dimanche 3 juin de 7 h à 14 h

Le tournoi de brochet et perchaude pour les enfants aura lieu le dimanche 3 juin de 10 h à 14 h

Il y aura une soirée dansante au pavillon le samedi soir de 20 h à 1 h

Pour plus d'information veuillez communiquer avec Roy : (705) 643-2762 - Dave : (705) 643-2317

*******Fonctionnaires électoraux municipaux recherchés*******

Le canton de Larder Lake est à la recherche de fonctionnaires électoraux (greffiers du scrutin et scrutateur) pour les élections municipales de 2018. Nous demandons à toute personne intéressée à travailler comme fonctionnaire électoral de remplir le **formulaire TD47** - Demande officielle d'élection et de le soumettre par courriel à info@larderlake.ca, ou par écrit au 69, avenue Fourth C. P. 40 Larder Lake ON P0K 1L0. La rémunération sera accordée pour ces postes.

Pour une description d'emploi détaillée et le formulaire de demande, veuillez visiter notre site Web à www.larderlake.ca

*******Vous voulez être candidat au conseil municipal?*******

Le canton de Larder Lake sera l'hôte d'une séance d'information publique basée sur le matériel « Vous voulez être candidat au Conseil 1.0 » de l'AMO, pour toute personne intéressée à se porter candidat au Conseil municipal dans et autour de Larder Lake.

Mardi 22 mai 2018 à 19 h 30
Complexe municipal de Larder Lake
Gymnase (entrée sud)
69, avenue Fourth
Larder Lake

AVIS DÉCLARATION DE CANDIDATURE

Loi de 1996 sur les élections municipales (s.32)

AVIS est donné aux électeurs municipaux de la
CORPORATION DU CANTON DE LARDER LAKE
JOUR DU SCRUTIN – Lundi 22 octobre 2018 (10 h à 20 h)

POSTES AU CONSEIL MUNICIPAL

Les mises en candidature pour la Corporation du Canton de Larder Lake pour les postes de :

Maire: Un (1) à élire
Conseiller: Quatre (4) à élire

*Les mises en candidatures peuvent être complétées sur les formulaires réglementaires et déposées au bureau du greffier municipal et payer un droit de candidature de 200 \$ pour le chef du conseil et 100 \$ pour tous les autres postes. Les frais de dépôt sont payable seulement en argent, chèque certifié, mandat-poste ou paiement électronique si précisé par le greffier.

*Une mise en candidature doit être signée par le candidat et peut être déposée en personne ou par un mandataire pendant les heures régulières d'ouverture entre le 1^{er} mai 2018 et le 26 juillet 2018 et entre 9 h et 14 h le 27 juillet 2018 (le jour des déclarations de candidatures).

*Si le nombre de candidat accrédité est insuffisant pour combler tous les postes disponibles, les mises en candidatures pour les postes vacants ne rouvriront qu'entre 9 h et 14 h, le mercredi 1er août 2018. Ces mises en candidatures additionnelles, au besoin, peuvent être déposées au bureau du greffier municipal.

*Les électeurs sont avisés par la présente que si un plus grand nombre de candidats sont accrédités que prévu pour remplir lesdits postes, des bureaux de vote seront ouverts aux dates indiquées ci-dessous aux fins de vote.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS AUX ÉLECTEURS MUNICIPAUX CONCERNANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2018

Qui peut voter?

Une personne est admissible au vote aux élections municipales qui viennent si :

- Elle réside dans la municipalité locale ou est propriétaire ou locataire d'un bien-fonds situé dans celle-ci ou la conjointe ou le conjoint d'une telle ou d'un tel propriétaire ou locataire;
- Elle a la citoyenneté canadienne, et
- Elle a au moins 18 ans, et
- Elle ne fait pas l'objet d'une interdiction de voter aux termes du paragraphe 17 (3) de la Loi de 1996 sur les élections municipales ou de toute autre loi.

Qui ne peuvent pas voter :

- Les personnes qui purgent une peine d'emprisonnement dans un établissement pénitentiaire ou un établissement correctionnel;
- Les personnes morales;
- Les personnes agissant en qualité de représentants, tels les exécuteurs testamentaires et les fiduciaires;
- Les personnes déclarées coupables de la manœuvre frauduleuse prévue au paragraphe 90 (3) de la Loi de 1996 sur les élections municipales, si le jour du scrutin de l'élection en cours tombe moins de cinq ans après le jour du scrutin de l'élection à laquelle la déclaration de culpabilité se rapporte.

Êtes-vous sur la liste des électeurs?

La liste des électeurs admissibles pour les prochaines élections municipales a été préparée par le directeur du scrutin ou le greffier de votre municipalité. Nous jouons tous un rôle dans la mise en place d'un système électoral équitable et c'est la responsabilité de chaque électeur de s'assurer que ses informations sont à jour et reflétées avec exactitude à des fins électorales. Les électeurs admissibles peuvent se connecter à votelookup.ca pour:

- confirmer l'exactitude de leurs renseignements relatifs à l'élection;
- ajouter le nom d'un électeur à une adresse;
- changer de soutien scolaire.

Vous pouvez également ajouter, supprimer ou apporter d'autres corrections à vos informations, contacter ou visiter le bureau municipal où vous avez le droit de voter, avec une pièce d'identité et une preuve de résidence pendant les heures normales de bureau commençant le 4 septembre jusqu'à la fin du vote le 22 octobre à 20 h.

Les électeurs voteront au scrutin traditionnel. Les électeurs seront avisés de leur bureau de vote et des dates de vote anticipées au début d'octobre.

Pour voter, l'électeur doit se présenter au bureau de vote le 22 octobre 2018 et voter. Pour être ajouté à la liste électorale, l'électeur doit avoir une pièce d'identité et une preuve de résidence acceptable.